

CléA et personnes en situation d'illettrisme : une opportunité ?

Quel que soit son statut (salarié, demandeur d'emploi), sa qualification ou son expérience, chacun peut prétendre à un parcours vers la certification CléA. Cependant, ce sont les personnes peu qualifiées, n'ayant pas de certification professionnelle ou fragilisées par les évolutions économiques qui constituent la cible prioritaire définie par les partenaires sociaux.

Proposer un parcours vers CléA à des personnes en situation d'illettrisme est donc possible voire pertinent, en étant vigilant à la manière d'envisager cette démarche.

Sources :

[Comment faciliter l'accès à la certification CléA pour les personnes en situation d'illettrisme ? / Kit pratique Normandie / ANLCI](#)

[Plaquette de présentation de CléA pour les publics en situation d'illettrisme, par l'ANLCI](#)

[Synthèse du Kit pratique Normandie \(2017, par Aurore Barrot / CRIA 74\)](#)

Tout sur le dispositif CléA : <https://www.certificat-clea.fr>



Rappel des 7 domaines de compétences couverts par le référentiel CléA

Le certificat CléA est composé de **7 domaines de compétences** complémentaires, couvrant **savoirs de base** et **savoir-faire professionnels** :

- **Savoirs de base :**
 1. La communication en **français**
 2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement **mathématique**
 3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication **numérique**
- **Savoir-faire professionnels :**
 4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un **travail en équipe**
 5. L'aptitude à travailler en **autonomie** et à réaliser un objectif individuel
 6. La capacité d'**apprendre à apprendre** tout au long de la vie
 7. La maîtrise des **gestes et postures**, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires



3 manières différentes d'utiliser CléA comme levier de mobilisation des publics

CléA peut être utilisé comme un levier de mobilisation à plusieurs échelles pour les publics :

1. CléA peut être le moyen de **viser l'obtention d'une certification interprofessionnelle à court terme (certificat CléA)**, valorisant des compétences que la personne possède déjà.

Les candidats valident l'ensemble des domaines de compétences dès l'évaluation préalable et obtiennent directement le certificat CléA. Ce cas de figure *ne correspond pas* au profil des personnes en situation d'illettrisme > [Voir les liens entre CLEA et les 4 degrés du CNR de l'ANLCI](#)

2. CléA peut être un levier pour **viser une certification à moyen terme (certificat CléA)**, après une phase de **formation adaptée**, individualisée entre l'évaluation préalable et la certification par le jury.

Les candidats ne valident qu'une partie des domaines lors de l'évaluation initiale. Ils s'engagent ensuite dans un processus de formation qui leur permettra soit de valider complètement et d'obtenir le certificat en fin de parcours (au maximum 5 ans), soit d'obtenir une validation partielle.

3. CléA peut être simplement **inspirant pour mettre en dynamique et en réflexion les personnes sur leurs compétences**, et aider à **prendre confiance**.

Les candidats ne valident qu'une partie des domaines lors de l'évaluation préalable et ne souhaitent pas continuer ce parcours par une entrée en formation. Cette étape peut cependant permettre à la personne d'identifier ses compétences (soit dans des domaines plutôt relatifs aux savoirs de base, soit dans les domaines en lien avec les compétences professionnelles).



Évaluer l'opportunité de parler de CléA avec la personne

Nous pouvons distinguer 3 étapes dans le diagnostic de l'opportunité de proposer un de ces parcours : se poser la question des **savoirs de base**, des **savoir-faire professionnels** et de l'**adhésion** (ou non) de la personne.

A. COMPÉTENCES DE BASE > Repérage des acquis et des besoins en compétences de base :

Si la personne est en situation d'illettrisme et relève du degré 1, il ne sera pas opportun de lui proposer une évaluation initiale (d'autant plus que la personne sera vraisemblablement mal à l'aise avec les conditions de passation de celle-ci).

Une grille permettant d'évaluer les acquis de la personne, dans les domaines 1 à 7 de CléA, est disponible dans le [Kit pratique Normandie / ANLCL](#) (p. 22-23 du kit – voir extrait dans ce document en annexe, p. 4-5)

B. PARCOURS PROFESSIONNEL > Repérage dans le cadre du projet de la personne :

Il conviendra d'évaluer si CléA présente un réel intérêt dans le cadre du projet professionnel de la personne :

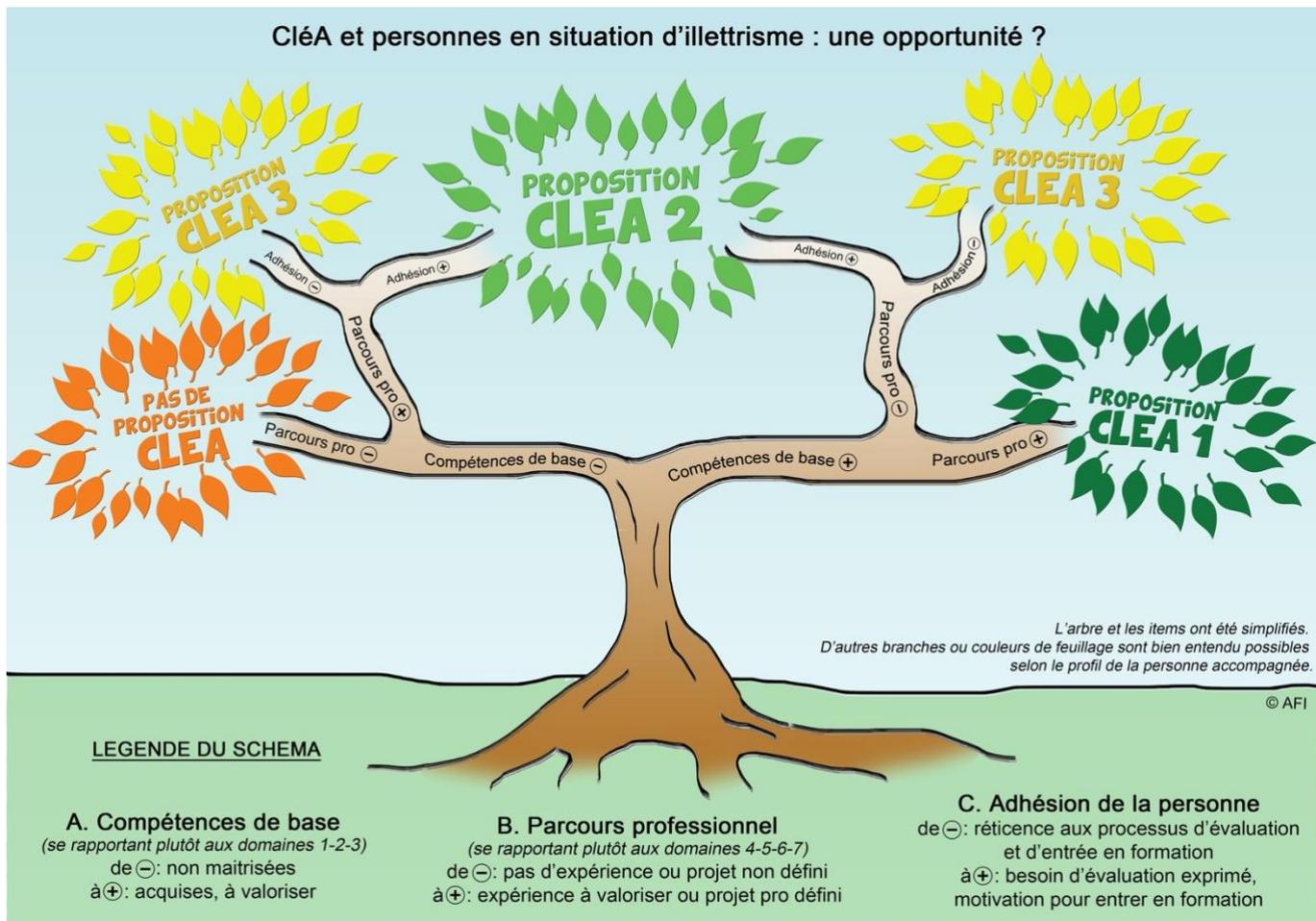
Valorisation des acquis professionnels ou des acquis transférables à la sphère professionnelles (par exemple expérience de bénévolat ou de stage...), souhait d'évolution ou de changement de poste de travail, nécessité de valider les compétences transférables pour une reconversion professionnelle, étape dans un projet de formation...

C. ADHESION DE LA PERSONNE à la démarche :

Il conviendra d'échanger avec la personne sur le parcours à choisir avec elle : viser une validation partielle centrée sur un ou plusieurs domaines spécifiques ? Évaluer les compétences sans envisager pour autant une formation par après ? Atteindre la certification ? C'est aussi le moment d'interroger la position de la personne à l'égard du processus d'évaluation (qui parfois ravive des souvenirs d'échec).

Des arguments et éléments de langages sont accessibles dans le [Kit pratique Normandie / ANLCL](#) (p. 29-30 du kit – voir extrait de la fiche « argumentaire » dans ce document, p. 6-7)

Arbre décisionnel



Témoignages

Côté « Employeurs » :

- ⇒ « CléA présente l'avantage d'être une certification, ce qui l'intègre vraiment aux différents dispositifs financiers de la formation professionnelle. »
- ⇒ « Grace aux évaluations contextualisées de CléA, en lien avec la vie professionnelle, nous avons pu aborder de front les problématiques de compétences en savoir de base des professionnels peu qualifiés. »
- ⇒ « La certification CléA est pour nous un critère d'employabilité qui permet d'envisager une activité professionnelle pérenne pour les personnes. »

Côté « Particuliers » :

- ⇒ « J'avais oublié plein de choses de l'école. Ça ne m'empêche pas d'être un bon travailleur. Avec la formatrice, on a pu faire d'abord la liste de ce que j'arrivais à faire et de ce que je dois apprendre ou réviser. »
- ⇒ « J'ai toujours refusé des formations (car je sais bien que je ne suis pas assez fort en français) et pourtant, j'ai vraiment envie de changer de métier. Là, je vais pouvoir faire le point et apprendre ce qui me permettra de rentrer dans une formation qualifiante pour faire le métier que je veux vraiment faire. »
- ⇒ « Je n'ai jamais eu de diplôme, c'est pas facile quand on n'a rien à mettre sur son CV. Dès que j'aurai CléA, ça va changer ! »

Tout sur le dispositif CléA : <https://www.certificat-clea.fr> 

Annexes

Extraits du Kit pratique Normandie / ANLCI :

Comment faciliter l'accès à la certification CléA pour les personnes en situation d'illettrisme ?

⇒ **Annexe 1**

Pages 22-23 > Repérer des acquis et des besoins en compétences socles.

Cette grille permet à la personne, en lien avec un professionnel, de se situer par rapport aux compétences socle, dans les domaines 1 à 7 de CléA, et de discuter de ses expériences (cocher la réponse qui correspond le mieux).

⇒ **Annexe 2**

Pages 29-30 > Fiche outil « Argumentaire »

Des arguments et éléments de langages sont proposées aux accompagnants, lorsqu'ils font face à des réticences du côté de la personne suivie (crainte de l'échec, sentiment d'inutilité du certificat, peur de paniquer, de décevoir, pas envie de retourner en formation...)

Annexe 1

⇒ **Pages 22-23 > Repérer des acquis et des besoins en compétences socles :**
 Cette grille permet à la personne, en lien avec un professionnel, de se situer par rapport aux compétences socle, dans les domaines 1 à 7 de CléA, et de discuter de ses expériences (cocher la réponse qui correspond le mieux).

QUESTIONNAIRE

Il permet de se situer par rapport à ces compétences Socle et surtout de discuter de vos expériences. Cochez la réponse qui vous correspond le mieux

Indicateurs	Je ne suis pas concerné(e)	Je le fais bien	Je le fais, avec difficultés	Je n'y arrive pas	Décision commune ¹ en termes de besoins Compétences Socle
Je suis à l'aise à l'oral					Communiquer en français Besoins ++ <input type="checkbox"/> Besoins + <input type="checkbox"/> A valoriser ² <input type="checkbox"/>
Je comprends tous types d'écrits : journal, étiquettes, procédures, contrat de travail, ...					
Je transmets facilement des informations par écrit : SMS, message à un collègue, compte-rendu					
Je calcule les proportions (pour une recette par exemple) et les pourcentages (lors des soldes par exemple)					Utiliser les règles de base de calcul et de raisonnement mathématique Besoins ++ <input type="checkbox"/> Besoins + <input type="checkbox"/> A valoriser <input type="checkbox"/>
Je comprends les schémas et graphiques					
Je sais calculer une durée et organiser mon temps					
J'envoie des mails avec pièces jointes					Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication Besoins ++ <input type="checkbox"/> Besoins + <input type="checkbox"/> A valoriser <input type="checkbox"/>
J'utilise les machines numériques pour acheter un billet de train, faire mon plein d'essence, retirer de l'argent...					
J'utilise INTERNET pour mes recherches d'emploi, déclarations d'impôts, documents administratifs, le bon coin...					

¹ Les besoins seront décidés conjointement, entre la personne et le conseiller ou l'encadrant conduisant l'entretien. Les besoins spécifiques seront affinés lors du positionnement pédagogique en organisme de formation
² La compétence est estimée maîtrisée, elle est donc à valoriser pour la suite du parcours professionnel

Indicateurs	Je ne suis pas concerné(e)	Je le fais bien	Je le fais, avec difficultés	Je n'y arrive pas	Décision commune en termes de besoins Compétences Socle
Si je peux je donne un coup de main aux collègues qui en ont besoin					Travailler dans le cadre de règles définie d'un travail en équipe Besoins ++ <input type="checkbox"/> Besoins + <input type="checkbox"/> A valoriser <input type="checkbox"/>
Je sais trouver ma place et me rendre utile pour réaliser une activité en équipe					
J'écoute l'avis des autres pour trouver une solution					
J'aime prendre des initiatives					Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel Besoins ++ <input type="checkbox"/> Besoins + <input type="checkbox"/> A valoriser <input type="checkbox"/>
Je sais faire face aux imprévus					
Je sais à qui m'adresser pour demander de l'aide si j'ai besoin					
Je décris mon activité et ce qu'il faut connaître pour la réaliser					Apprendre à apprendre tout au long de la vie Besoins ++ <input type="checkbox"/> Besoins + <input type="checkbox"/> A valoriser <input type="checkbox"/>
Je connais mes points forts et mes points faibles					
Je retiens de mon expérience pour ne pas refaire les mêmes erreurs					
Je sais à quoi servent les consignes d'hygiène et de sécurité					Maitriser les gestes et postures, et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires. Besoins ++ <input type="checkbox"/> Besoins + <input type="checkbox"/> A valoriser <input type="checkbox"/>
Je connais les bons gestes pour ne pas se blesser au travail					
Je connais les règles de tri des déchets					

Annexe 2 :

⇒ **Pages 29-30 > Fiche outil « Argumentaire »**

Des arguments et éléments de langages sont proposées aux accompagnants, lorsqu'ils font face à des réticences du côté de la personne suivie (crainte de l'échec, sentiment d'inutilité du certificat, peur de paniquer, de décevoir, pas envie de retourner en formation...)

Réticences potentiellement exprimées par le candidat	Registre d'argumentation	Arguments
« CA NE ME SERVIRA A RIEN »	sur l'utilité de la certification CléA sur l'identification des compétences acquises/ à acquérir	Si, cela peut vous servir à : <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer toutes les compétences que vous avez déjà. - Mieux identifier ce qu'il vous reste à apprendre, vous pourrez ensuite faire des priorités en fonction de vos projets.
	sur la valorisation et la reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> - Vous révéler à vous même tout ce que vous savez déjà - Faire la preuve aux autres de vos compétences : il n'y aura plus possibilité pour eux d'en douter - Acquérir, au moins partiellement, une certification reconnue par tous les employeurs sur tout le territoire
	sur le parcours	<ul style="list-style-type: none"> - donner plus de poids à vos candidatures à l'emploi ou en formation - stabiliser, sécuriser votre situation - progresser, évoluer dans votre parcours/ dans votre entreprise
	Sur l'acquisition de compétences	<ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation préalable sera suivi d'une entrée en formation : vous pourrez acquérir de nouvelles compétences
« JE NE SAIS PAS SI JE VAIS Y ARRIVER »	<p>Rassurer</p> <p>Présenter la certification partielle comme une étape et non comme un échec</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a pas d'échec possible : l'objectif n'est pas nécessairement d'avoir le certificat tout de suite, c'est bien de révéler ce que vous savez et ce que vous pourrez acquérir... : vous m'avez dit que... c'est donc bien que vous pensez avoir des expériences, des compétences - Ce n'est pas un examen avec note, ce n'est pas un concours - CléA ce n'est pas oui ou non, je l'ai ou je l'ai pas, vous pouvez l'avoir par étape : il y a un point de départ où on valide où vous en êtes, puis on voit comment continuer.

<p>« LES EXAMENS, JE PANIQUE, JE PERDS MES MOYENS »</p>	<p>Rassurer</p> <p>Présenter les modalités de l'évaluation préalable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'évaluateur, son rôle, c'est d'être bienveillant - l'évaluateur commence par faire connaissance avec vous lors d'un premier entretien. S'il pense avec vous que ce n'est pas le moment, il pourra aussi vous proposer de ne pas passer l'évaluation - ensuite, la même personne vous suit d'un bout à l'autre du processus d'évaluation - le contenu n'a rien à voir avec un examen comme à l'école, vous serez dans un cadre ludique, vous pouvez parler avec les autres, vous êtes en petit groupe (3 à 5), vous échangez sur des situations concrètes. Par exemple : pour l'évaluation du travail en équipe, on vous demande de réaliser une mission ensemble (organiser un déménagement, une fête...). - vous n'êtes pas obligés de tout faire, vous pouvez être aidés sur certains points sans être disqualifié/ mal évalué pour autant.
<p>« LES AUTRES VONT DIRE QUE JE NE VAUX RIEN SI J'OBTIENS PAS TOUT »</p>	<p>Rassurer</p> <p>Présenter la valeur ajoutée de l'inscription dans une démarche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats sont personnels. L'évaluateur ne les communiquera que si vous l'y autorisez - Au contraire, quel que soit votre résultat : <ul style="list-style-type: none"> o Vous avez l'occasion de faire la preuve (ou de vous révéler à vous-même) que vous avez au moins une partie des compétences. o votre engagement dans la démarche montre à votre employeur/ conseiller que vous souhaitez évoluer : c'est positif. o Vous pourrez argumenter sur votre volonté d'avancer, sur vos besoins en compétences pour entrer en formation.
<p>« SI JE VALIDE PAS TOUT DU PREMIER COUP, JE NE VEUX PAS ME FORMER »</p>	<p>Rassurer sur la non obligation de se former... et sur les modalités et conditions des formations proposées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peut-être que vous n'en avez pas besoin pour obtenir CléA : soit vous avez tout, soit vous pouvez acquérir des compétences hors formation (par le travail notamment). Après la première évaluation, vous aurez encore 5 ans pour passer l'évaluation finale - Si vous passez l'évaluation initiale et que vous obtenez CléA partiellement, rien ne nous oblige à enclencher de suite par une formation - Vous savez, la formation, c'est pas l'école : on échange, on travaille sur des mises en situation, on est avec d'autres personnes, il y a une variété de profils de personnes... en général, ça plait (cf. vidéos, témoignages) - Vous savez, la formation, c'est une formation qui sera adaptée à vos besoins, puisque vous aurez eu une évaluation en amont - Vos contraintes (gardes d'enfants, horaires, déplacements) sont prises en compte pour faciliter votre organisation pendant la formation : vous pourrez en parler avec l'organisme de formation.